

# Vingt-six textes de lois adoptés

LLIM

Libreville/Gabon

LA présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson a rendu, hier après-midi, à l'hémicycle du palais Georges Rawiri, les conclusions de la première session ordinaire de cette institution pour le compte de l'année 2016.

C'était en présence des membres du gouvernement, des présidents des institutions, des chefs de missions diplomatiques. Elle est revenue sur le bilan des activités des sénateurs. Dans ce registre on retient l'adoption d'un corpus de vingt-six textes de lois, répartis dans plusieurs secteurs d'activités (financier, économique, so-



La présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson épouse Mboutsou.

cial, éducatif et sanitaire). Il s'agissait de quatorze projets et six propositions de loi, soit vingt textes transmis au gouvernement pour promulgation par le président de la République, chef de l'Etat. Elle est ensuite revenue sur

les activités liées à la diplomatie parlementaire. Par rapport à cela, on peut citer entre autres, la visite au Sénat d'une délégation du Comité national de la Conférence consultative du peuple chinois conduite par son président, Yu Sheng-



L'assistance composée des membres du Gouvernement, des présidents des institutions.

heng ; la présence du Sénat à la 134e Assemblée de l'Union interparlementaire tenue du 19 au 23 mars à Lusaka en Zambie, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, à Ottawa au Canada, du 22 au 25 mars 2016, en vue de préparer

les rapports qui seront adoptés à la plénière de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, qui se tiendra à Antananarivo, à Madagascar... Enfin, revenant sur l'élection présidentielle qui se tiendra le samedi 27 août

2016, Mme Milebou a émis le souhait que : "la consultation nationale se déroule dans la paix, la sérénité et la transparence afin de permettre à notre pays de demeurer aux yeux du monde, un havre de paix et de dialogue".